

La Société d'Encouragement à l'Élevage du Cheval Français, Association Loi de 1901 dont le numéro de SIREN est le n°318 455 698 et dont le siège social est situé 7 rue d'Astorg 75008 Paris (ci-après « Société LeTROT »), édite le service accessible par le réseau Internet dénommé « Infonet ».

L'inscription à Infonet et son utilisation emportent acceptation pleine et entière des présentes conditions générales d'utilisation (ci-après « CGU »).

1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les CGU définissent les conditions et les modalités d'utilisation d'Infonet. L'utilisation de certaines fonctionnalités d'Infonet peut être soumise à des conditions particulières. Le cas échéant, ces conditions seront soumises à l'Utilisateur pour validation préalable. Ces conditions particulières font partie intégrantes des présentes CGU.

2. ACCES

Infonet est accessible à toute personne majeure capable détenant une connexion Internet et le matériel nécessaire à la navigation sur Internet (ci-après l'« Utilisateur »).

3. DESCRIPTION D'INFONET

3.1 Infonet est un outil en ligne ayant pour objet la gestion des relations entre la Société LeTROT et l'Utilisateur dans le cadre de l'activité de ce dernier en lien direct ou indirect avec l'encouragement de l'élevage et d'amélioration de la race Trotteur Français, notamment l'organisation des courses hippiques relevant du code des courses au trot.

Il permet à l'Utilisateur :

- la consultation d'une base de données, propriété de la Société LeTROT, regroupant différentes informations sur les courses au trot en France et sur l'amélioration de la race de cheval trotteur français;
- la gestion d'une partie de son activité en lien direct ou indirect avec les courses hippiques au trot et de sa relation avec la Société LeTROT dans le cadre de cette activité.

3.2 L'inscription à Infonet est gratuite. Certaines fonctionnalités sont toutefois réservées aux Utilisateurs ayant souscrit un abonnement à l'espace payant.

4. INSCRIPTION A INFONET

L'utilisation d'Infonet est conditionnée par l'inscription de l'Utilisateur à ce service. Pour ce faire, l'Utilisateur demande la création de son compte personnel Infonet en complétant le formulaire prévu à cet effet. A cette occasion, l'Utilisateur choisit son identifiant, formalisé par une adresse email.

En remplissant le formulaire d'inscription, l'Utilisateur garantit à la Société LeTROT avoir fourni des informations exactes, véridiques, à jour et complètes concernant son identité et ses coordonnées. Il s'engage notamment à fournir une adresse email valide, effective et dont il est propriétaire.

Une fois ce formulaire validé, l'Utilisateur doit finaliser sa demande pour activer la création de son compte personnel Infonet. A cette fin, il doit cliquer sur le lien Internet figurant dans le courrier qui lui est envoyé à l'adresse email qu'il a renseigné lors de l'inscription puis choisir un mot de passe. Pour des raisons techniques l'envoi de ce courrier électronique automatique est susceptible de ne pas être immédiat.

L'initialisation du mot de passe par l'Utilisateur active la création de son compte personnel.

L'identifiant et le mot de passe de l'Utilisateur sont personnels. Ils seront exigés à chaque connexion. L'Utilisateur s'engage à les maintenir confidentiels et à notifier à la Société LeTROT dans les meilleurs délais toute utilisation non autorisée de son compte personnel Infonet.

Les données enregistrées par la Société LeTROT constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre la Société LeTROT et l'Utilisateur. L'archivage de ces données est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

Une fois inscrit, l'Utilisateur accède à différentes fonctionnalités gratuites. Pour accéder aux fonctionnalités de l'espace payant d'Infonet, l'Utilisateur doit souscrire un abonnement dans les conditions ci-après décrites.

5. ABONNEMENT A L'ESPACE PAYANT

5.1 L'abonnement à l'espace payant d'Infonet est annuel. Il est souscrit pour l'année civile et prendra donc fin le 31 décembre de l'année de souscription (ou de renouvellement le cas échéant).

Le prix de l'espace payant est celui indiqué à l'Utilisateur au moment où il souscrit à cet espace. A ce prix s'ajoute la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) française applicable au jour de l'abonnement.

En cas de souscription en cours d'année civile, le montant du prix sera déterminé au prorata de la date de souscription à Infonet. Toute souscription à Infonet en cours de mois sera facturée à compter du 1^{er} du mois suivant.

Afin de procéder à l'abonnement, l'Utilisateur clique sur l'onglet « Abonnement/renouvellement » dans le menu des services situé dans la rubrique nom en haut à droite de la home page (voir démarche § 5.3)

5.2 Le prix de l'abonnement est payable comptant à terme à échoir. Le paiement se fait en euros exclusivement. Il peut s'effectuer soit, si l'Utilisateur en possède un, par prélèvement sur son compte ouvert auprès de la Société LeTROT (« Compte SECF »), soit par carte bancaire.

Le prélèvement sur le Compte SECF de l'Utilisateur n'est possible que si le montant du prix de l'abonnement à Infonet est effectivement disponible sur le compte au jour du paiement. A défaut, au moment du choix du paiement, l'Utilisateur est informé du solde insuffisant sur son compte par l'apparition d'un message automatique. Le cas échéant, l'Utilisateur est invité à payer par carte bancaire.

5.3 L'Utilisateur pourra renouveler son abonnement entre le 1^{er} décembre de l'année de souscription (ou de renouvellement le cas échéant) et le 31 janvier suivant inclus.

Afin de procéder au renouvellement, l'Utilisateur clique sur l'onglet « Abonnement/renouvellement » dans le menu des services situé dans la rubrique nom en haut à droite de la home page, puis sélectionne le compte à réabonner. Dans le cas de comptes rattachés, la procédure se fait compte par compte. L'Utilisateur est ensuite dirigé vers l'étape de paiement afin de l'inviter à régler le prix de l'abonnement dans les conditions indiquées ci-après et de lui proposer le moyen de paiement. A l'issue d'une validation avec succès de la transaction de paiement, l'Utilisateur reçoit un email automatique lui confirmant que son abonnement a été renouvelé pour une année civile.. A ce titre, l'Utilisateur est informé que pour des raisons techniques l'envoi de ce courrier électronique automatique est susceptible de ne pas être immédiat.

6. DUREE ET DESINSCRIPTION

6.1 La durée d'inscription à Infonet est indéterminée. L'Utilisateur peut se désinscrire à tout moment d'Infonet en supprimant son compte personnel grâce à la fonctionnalité d'Infonet prévue à cet effet. Pour des raisons techniques, l'effectivité de la suppression peut prendre quelques jours.

Une fois cette désinscription validée par l'Utilisateur et rendue effective par la Société LeTROT, l'Utilisateur n'aura plus accès à Infonet.

6.2 L'abonnement à l'espace payant d'Infonet est souscrit pour l'année civile. Par conséquent, en cas de désinscription à Infonet en cours d'année civile, l'Utilisateur ne pourra prétendre à un quelconque remboursement de son abonnement par la Société LeTROT.

6.3 Les comptes personnels Infonet qui n'auraient pas fait l'objet d'une connexion pendant une période de cinq (5) ans sont supprimés de plein droit à cette échéance.

7. UTILISATION D'INFONET

7.1 L'Utilisateur inscrit à Infonet dans les conditions ci-avant mentionnées est autorisé à consulter et utiliser Infonet à titre personnel et aux fins exclusives de son activité en lien avec les courses de professionnels du trot, ou, s'il n'est pas professionnel du trot, de son activité professionnelle lorsque cette dernière est exercée exclusivement dans le cadre des courses au trot et/ou de sa relation avec

la Société LeTROT. Toute autre utilisation, à titre gratuit ou onéreux, est interdite et engage la responsabilité de l'Utilisateur.

7.2 L'Utilisateur déclare détenir tous les droits et/ou avoir obtenu toutes les autorisations nécessaires à l'utilisation d'Infonet.

Il garantit que son utilisation d'Infonet ne contrevient à aucun droit de tiers notamment les droits de la propriété, de la propriété intellectuelle, droit à l'image et/ou l'utilisation de données personnelles.

Il s'engage à ce que les données qu'il renseigne via Infonet ne portent pas atteinte aux droits de tiers et ne soient pas fausses, mensongères ou de nature à induire en erreur la Société LeTROT et/ou les tiers, notamment les autres Utilisateurs.

L'Utilisateur déclare et reconnaît être le seul responsable des données qu'il renseigne via Infonet.

En utilisant le service Infonet, l'Utilisateur autorise la Société LeTROT à accéder aux données qu'il renseigne et les utiliser pour les besoins de son activité notamment l'encouragement à l'élevage de chevaux de race « Trotteur Français » et l'organisation des courses hippiques relevant du code des courses au trot. A ce titre, il accepte que lesdites données, lorsqu'elles sont en lien avec l'organisation des courses au trot et/ou à l'amélioration de la race « Trotteur Français », soient communiquées au public et/ou aux membres de l'institution des courses hippiques.

7.3 L'Utilisateur peut payer en ligne via Infonet certaines de ses démarches payantes auprès de la Société LeTROT (par exemple : demande de couleurs). Le cas échéant, toutes les conditions telles que les conditions de paiement seront indiquées sur l'espace Infonet correspondant à la démarche concernée.

7.4 Lorsque l'Utilisateur détient un Compte SECF, il peut régler les démarches ci-avant décrites et, d'une manière générale, régler à la Société les sommes qu'il lui doit dans le cadre de son activité en lien direct ou indirect avec les courses au trot (par exemple : amendes pour non-respect de la réglementation applicable aux courses au trot).

Toute demande de règlement par prélèvement direct sur les Comptes SECF n'est autorisée que si ledit Compte SECF est effectivement créditeur du montant à régler à la Société LeTROT au moment de la demande de l'Utilisateur. Le solde créditeur est apprécié sous réserve des opérations en cours de traitement au jour de la demande de l'Utilisateur.

Par ailleurs, l'Utilisateur détenant un Compte SECF peut demander le versement des fonds qui y sont disponibles via Infonet. Le cas échéant, toute demande de fonds est traitée par la Société LeTROT à J + 1, soit le lendemain de la validation informatique de la demande. Ce délai est décompté en jour ouvré, soit les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi, hors jours fériés. Par exemple, une demande de fonds effectuée par l'Utilisateur un vendredi est traitée par la SECF le lundi suivant.

La validation informatique de la demande de fonds ne peut en aucun cas être interprétée par l'Utilisateur comme acceptation de la demande par la Société LeTROT.

Peut seulement être versé à l'Utilisateur un montant inférieur ou égal au solde effectivement disponible sur son compte SECF au moment où sa demande de fonds est traitée par la Société LeTROT. Le solde disponible est apprécié sous réserve des opérations en cours de traitement au jour de la demande de l'Utilisateur.

7.5 La Société LeTROT se réserve le droit de supprimer à tout moment et sans indemnité l'accès à Infonet à tout Utilisateur qui ne respecterait pas ses engagements et/ou les présentes CGU.

8. DONNEES PERSONNELLES

L'utilisation d'Infonet nécessite le traitement par la Société LeTROT de données personnelles concernant les Utilisateurs. Ces données sont destinées à l'usage de la Société LeTROT pour délivrer le service Infonet et gérer sa relation avec l'Utilisateur dans le cadre de l'activité de ce dernier en lien direct ou indirect avec l'élevage de chevaux de race « Trotteur Français » et/ou les courses hippiques relevant du code des courses au trot. Dans ce cadre exclusivement, elles sont susceptibles d'être communiquées aux membres de l'institution des courses hippiques.

Lorsque des données personnelles sont recueillies par voie de formulaire, les Utilisateurs doivent compléter les champs signalés comme obligatoires. A défaut, la Société LeTROT ne peut pas traiter les demandes concernées.

Les données personnelles ainsi traitées sont conservées par la Société LeTROT pendant la durée de sa relation contractuelle avec l'Utilisateur.

Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, l'Utilisateur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données le concernant. Il dispose également du droit d'organiser le sort de ses données après son décès. Il peut exercer ces droits par courrier accompagné d'un justificatif d'identité adressé à cnil@letrot.com.

9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les éléments protégés par le droit de la propriété intellectuelle applicable en France présents sur Infonet, à savoir bases de données, marques, logotypes, éléments visuels, rédactionnels et/ou sonore, les graphismes, les images, films ainsi que les logiciels destinés à consulter et utiliser Infonet sont la propriété exclusive de la Société LeTROT.

Seule une utilisation personnelle de tout ou partie de ces éléments est consentie par la Société LeTROT à l'Utilisateur aux fins exclusives de son activité de professionnel du trot.

Toute autre utilisation de ces éléments est expressément interdite par la Société LeTROT et engage la responsabilité de l'Utilisateur.

En conséquence, il est interdit de reproduire ainsi que de communiquer ces éléments au public et/ou à un tiers, à titre gratuit ou onéreux, sans l'accord exprès préalable de la Société LeTROT.

10. RESPONSABILITE

L'utilisation d'Infonet relève de la responsabilité exclusive de l'Utilisateur.

La Société LeTROT met en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour assurer une disponibilité élevée d'Infonet. Elle ne peut toutefois pas garantir un fonctionnement sans interruption. La Société LeTROT se réserve le droit d'effectuer à tout moment des travaux d'entretien susceptibles d'interrompre l'exploitation d'Infonet et l'accès à ses services.

Les informations communiquées au sein d'Infonet sont fournies à titre indicatif exclusivement et, à ce titre, ne sauraient engager la responsabilité de la Société LeTROT. Elles peuvent être modifiées ou mises à jour sans préavis, à tout moment et à la seule discrétion de la Société LeTROT.

La responsabilité de la Société LeTROT ne peut pas être engagée notamment :

- en cas de dommages de toute nature, direct ou indirect, matériel ou immatériel, résultant de l'accès à Infonet ou de son utilisation ;
- en cas de mauvaise installation et/ou de mauvaise configuration et/ou de dysfonctionnement du matériel informatique de l'Utilisateur ;
- en cas de non-respect par l'Utilisateur de ses obligations ;
- en cas de perturbation ou d'interruptions du réseau ou de l'accès à Infonet ;
- en cas de force majeure au sens de la jurisprudence de la Cour de cassation française.

11. DIVERS

Seule la version française des CGU fait foi et pourra être produite devant les tribunaux en cas de litige.

La Société LeTROT se réserve le droit de modifier les présentes CGU sans préavis. Toute nouvelle version sera opposable à l'Utilisateur dès sa mise en ligne.

Les CGU applicables sont celles en vigueur sur Infonet au moment de la consultation de ce dernier par l'Utilisateur.

Les titres n'étant insérés que pour des raisons de commodité, en cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres figurant en tête des clauses et la teneur de l'une quelconque des clauses, les titres seront déclarés inexistantes.

Aucune renonciation de la Société LeTROT à se prévaloir de l'un quelconque de ses droits conformément aux termes des présentes CGU, ne saurait constituer une renonciation pour l'avenir auxdits droits.

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU est nulle, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité du présent contrat dans son entier.

12. DROIT APPLICABLE - LITIGE

Les présentes CGU sont régies par la loi française.

A défaut d'accord amiable, tout litige quant à l'interprétation ou l'exécution des CGU est de la compétence des tribunaux de Paris, même en cas de demande incidente, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.